

Voix d'Exils N°35

Dossier : Mariage interdit aux sans-papiers et aux déboutés de l'asile

Pour lutter contre l'immigration illégale, le parlement vient de modifier le Code civil; tout étranger souhaitant se marier avec un Suisse devra dorénavant prouver qu'il réside légalement dans le pays. La polémique enfle.

Télécharger le N°35 au complet